



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

SAISON 2004 - 2005

EQUIPEMENT MINIMUM NECESSAIRE
Raquette, short, maillot et chaussures de salle

TARIF ANNUEL

(Adhésion à l'Association + Assurance + Licence)

Jeunes Licences Promos - Quelques Compétitions 66 €

Jeunes Licences Traditionnelles - Toutes Compétitions 81 €

Adultes Licences Promos – Quelques Compétitions 81 €

Adultes Licences Traditionnelles - Toutes Compétitions 111 €

Les frais d'engagement de toutes les compétitions Jeunes et des compétitions Adultes par équipes sont réglés par l'Association

HORAIRES

Lundi	18 h 15 à 18 h 30	Préparation de la salle avec les Jeunes
	18 h 30 à 20 h 00	Entraînement dirigé - Jeunes Niveau 2
	20 h 00 à 21 h 30	Entraînement dirigé - Seniors Niveau 2
	21 h 30 à 22 h 00	Entraînement libre *
Mardi	18 h 15 à 18 h 30	Préparation de la salle par les Jeunes
	18 h 30 à 20 h 00	Entraînement dirigé - Jeunes Niveau 3
	20 h 15 à 21 h 30	Entraînement dirigé - Jeunes Niveau 3 et Seniors Niveau 2
	21 h 30 à 22 h 00	Entraînement libre *
Mercredi	18 h 00 à 22 h 00	Entraînement libre *
Judi	18 h 00 à 20 h 00	Entraînement libre *
	20 h 00 à 21 h 30	Entraînement dirigé – Seniors Niveau 1
	21 h 30 à 22 h 00	Entraînement libre *
Vendredi	18 h 30 à 18 h 45	Préparation de la salle avec les Jeunes
	18 h 45 à 20 h 00	Entraînement dirigé - Jeunes Niveau 1
	20 h 00 à 22 h 00	Compétition FFTT ou Entraînement libre * (en fin de saison)

*** RAPPEL**

*Pour des raisons de sécurité, les adhérent(e)s mineur(e)s ne sont pas autorisé(e)s à pénétrer dans la salle de Tennis de Table si au moins un adulte membre du Bureau ou responsable de la permanence des Jeunes n'est pas présent.
L'Association décline toute responsabilité dans le cas du non respect de la règle ci-dessus.*

LES PRINCIPALES COMPETITIONS F.F.T.T. - Merci de demander la Fiche Compétitions

Championnat de Paris
Championnat de France
Coupe Départementale Mixte
Critérium Fédéral Individuel Seniors Dames
Critérium Fédéral Individuel Seniors Messieurs
Championnat Départemental des Jeunes par équipe
Critérium Fédéral Individuel Jeunes

UN CERTIFICAT MEDICAL DE NON-CONTRE INDICATION A LA PRATIQUE DU TENNIS DE TABLE EST OBLIGATOIRE

Pour la compétition,
le certificat médical doit comporter l'information de non-contre indication à la pratique du Tennis de Table en compétition.

Association Sportive de Tennis de Table de Champs sur Marne

Déclarée à Meaux, le 26 novembre 1971 sous le N° 2921. Siège Social : Mairie de Champs sur Marne – 77420

Agrément AS 77 98 0852 de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports – Déclaration CNIL N° 841958

Secrétariat : Marie-Hélène Tavernier – 14 allée de la Clairière – 77420 Champs sur Marne – 01 64 68 14 58 - asttc@wanadoo.fr - http://www.asttc.org